

Pélussin : juridiction assez étrange — puisque les deux localités étaient situées dans le diocèse de Vienne — et qui persista jusqu'à la Révolution. M. de Jarente, en sa qualité d'abbé commendataire d'Ainay, fut le dernier *patron* de Chavanay, suivant l'expression mentionnée dans le *rôle* des paroisses du diocèse de Vienne de 1787.

(*A suivre.*)

Docteur J. ÉRAUD.

